



Mairie de Gourbit

Août 2009

Tél : 05 61 05 16 14

Fax : 05 61 65 61 49

Email : commune.gourbit@wanadoo.fr

Site internet : www.monclocher.com ou www.gourbit.a3w.fr

Bulletin municipal

N° 17

EDITO

Chers Concitoyens,

Grâce à la volonté de chacun, et aux différentes aides obtenues au cours de l'année 2008, nous avons pu tenir les objectifs fixés par le Conseil Municipal : Echange de terrain avec les particuliers, avancées importantes dans la gestion de la forêt communale. Acquisition d'un tracteur performant en remplacement du quad. Vos élus ont assumé leurs engagements et représenté notre commune dans le cadre des diverses délégations.

Nous continuerons ainsi dans l'intérêt de chacun et le respect des lois à travailler pour assurer l'avenir de notre village.

Nous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances d'été.

*Le Maire,
Francis Teychenné*

Chacun aura pu remarquer notre nouvelle acquisition :

Un tracteur Jhon Derre équipé d'une lame à neige hydraulique et d'une saleuse.

En complément de cet équipement, viennent s'ajouter une remorque et une épareuse, cette

dernière permettra l'élagage des bords de voiries et de chemins, notamment le chemin du Cardet.

Les premières neiges nous ont permis de se familiariser avec le matériel.



Coût de l'opération : 38.000 €

dont, aide du CG à hauteur de 6.000€, de 11.550€ de la DGE et 4.000€ de reprise du quad.

NECROLOGIE

Le jeudi 5 février 2009, nous avons appris avec beaucoup de tristesse, le décès de **Michel MAUMONT**.

Homme affable et convivial, Michel comptait de nombreux amis au village où il avait décidé de vivre sa retraite, occupant son temps à l'écriture, à la promenade, au jeu de pétanque avec ses copains. Michel était un brave homme, intéressant par bien des côtés pour qui voulait se donner la peine de le connaître.

Le 8 février, nous avons accompagné ses cendres au cimetière de notre village où il voulait reposer. A ses enfants et petits enfants, à ses sœurs et toute sa famille et amis, nous renouvelons nos sincères et amicales condoléances.

oooooooo

Christiane COMTE....

nous a quittés le 13 mars 2009. Nous avons assisté à la messe précédant la crémation, accompagnant sa famille dans ces instants difficiles à vivre. Elle avait choisi de vivre et de travailler au village où elle avait ses racines paternelles.

L'âge du repos venu, elle a pu malgré quelques aléas de santé, profiter d'une longue retraite, s'adonner à ses passe-temps favoris, à la lecture, au jeu de belotte et à des promenades vivifiantes dans le village et se abords.

A son fils, à toute sa famille, nous avons témoigné de nos respectueuses et sincères condoléances.

oooooooo

André CABIBEL....

nous a lui aussi brusquement quittés le 29 mars 2009. Rien ne laissait présager une telle fin.

Enfant du village où il était né le 27 février 1930, André avait retapé la maison de ses grands-parents maternels et rares étaient les semaines où il ne montait pas au village depuis Tarascon.

Ses obsèques ont eu lieu le 31 mars 2009. Une très nombreuse assistance remplissait la nef de l'église et occupait le parvis de l'église, preuve de l'amitié et de l'estime qu'on lui portait.

Désormais, il repose dans le caveau familial, le regard tourné vers ses chères montagnes.

A sa veuve, à ses enfants et petits-enfants, à tous ceux, parents et alliés que l'on aime, nous avons témoigné de notre amical soutien en cette pénible épreuve.

oooooooo

HENRIETTE nous a quittés.....

Henriette LAGUERRE épouse MAUMONT née le 17 juillet 1923 à BORDEAUX est partie sur le chemin de l'éternité, elle a emporté dans son cœur l'amour de tous les siens, petits et grands, gardant le souvenir de son cher village, de ce Moulin qui était pour elle un pôle d'intérêt, de souvenirs d'enfance, de jeunesse et d'amitiés fidèles.

Nous garderons d'elle le souvenir d'une personne affable, cherchant le dialogue, à situer son interlocuteur dans sa relation au village et aux familles.

Henriette repose aujourd'hui en paix, elle a rejoint ceux qu'elle aimait et qui l'ont précédée dans l'au-delà, laissant à sa famille une image très forte qu'ils se doivent de perpétuer.

A tous les siens, nous renouvelons nos condoléances attristées et les assurons de notre fidèle soutien.

oooooooo

Charles....

Les us et coutumes ont fait de toi un Gourbitois.

Ta mère était venue te mettre au monde dans la maison familiale le 3 mars 1924.

Dès ta première respiration, tu fus imprégné de l'air de ton village dont tu disais qu'il était si différent en arrivant au Moulin.

Les vacances, c'était Gourbit, ton adolescence. Tu faisais partie aussi de ce joyeux groupe que nous avons retrouvé sur d'anciennes photographies.

Ta carrière militaire a été interrompue pour raison de santé.

Tu étudias le droit, tu aurais pu être magistrat ou avocat, tu choisis l'administration fiscale où tes compétences furent rapidement reconnues. Passé ton premier poste en Mayenne, tu rejoignis l'Ariège à Foix à deux pas de Gourbit. Tu devins chef du centre de Foix et adjoint au Directeur départemental.

Tu décidas, cédant aux appels d'André LAGUERRE de rentrer au Conseil Municipal comme conseiller et adjoint au Maire.

Là encore au service de ton village et de ses administrés. Durant 7ans, j'ai pu apprécier ton fidèle et amical soutien.

Entourés de nos amis du Conseil Municipal, nous t'avons rendu un bref mais très sincère hommage, le jour de tes obsèques. Tu reposes désormais en Paix dans notre petit cimetière auprès de ceux et celles qui ont tant compté dans ta vie d'enfant et d'adulte.

F.T.

8 mai 2009 à Gourbit



"Nous commémorons aujourd'hui le 64e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, le 8 mai 1945.

Cette journée nationale rappelle la victoire du camp Allié contre le nazisme. Elle marque également la fin des combats de la seconde guerre mondiale....."

C'est en ces mots, que le message de M. Jean Marie Bockel Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, débute.

Ce message, ainsi que le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de victimes de guerre, est lu par tous les Maires de France, en ce jour du 8 mai.

Les Gourbitois et les Gourbitoises, se sont de nouveau rassemblés nombreux autour du monument aux morts. Les enfants ont déposé la gerbe de fleurs, en souvenir de nos disparus.

Ce rassemblement s'est clôturé à la salle des fêtes, par un apéritif convivial offert par la municipalité.

INTERNET A GOURBIT

LE POINT.....

ARIEGE TELECOM donne la possibilité, à tous les opérateurs et Fournisseurs d'Accès Internet intéressés, d'accéder au réseau aux mêmes tarifs sur l'ensemble du territoire. Ainsi, le réseau Haut Débit va permettre aux habitants de bénéficier des mêmes offres et des mêmes services de téléphonie et d'Internet sur une grande partie du département.

concernant les demandeurs d'accès à l'internet situés en zones blanches, (zones dont l'accès à l'internet n'est pas possible par le réseau téléphone classique) dont Gourbit fait partie, trois opérateurs proposent leurs offres de service : **NUMEO, WEST-TELECOM, NORDNET.**

Deux solutions techniques : le Wimax et le satellite. Nous vous invitons à consulter les opérateurs référencés ci-dessus.

Pour informations complémentaires, vous pouvez poser vos questions en mairie.

BD

Rappel



Afin d'éviter tout désagrément, il est rappelé à la population, que tout projet de modification ou construction extérieure est soumis à autorisation. Selon la nature des projets, ces derniers feront l'objet d'un dépôt de projet ou d'une demande de permis de construire en Mairie.

Si vous souhaitez construire, Aménager, Rénover ou Agrandir un bâtiment, vous pouvez obtenir des conseils gratuits auprès du C.A.U.E. Un architecte vous aidera en amont de votre projet. (permanence les mardis et jeudis sur RDV au 05 61 02 09 50).

Tout manquement aux règles d'urbanisme, peut entraîner des poursuites et des conséquences regrettables pour les contrevenants.

TAUX D'IMPOSITION : LE POINT.....

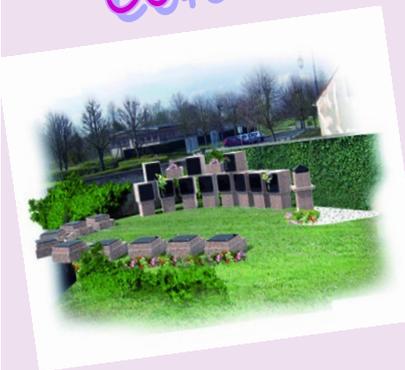
TAUX MOYENS COMMUNAUX 2008 AU NIVEAU DES TAXES

	National	départemental	Taux plafonds
D'habitation	14,47%	11,06%	36,43%
Foncier bâti	18,74%	19,39%	48,48%
Foncier non bâti	44,81%	98,44%	246,10%

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

	2008	2009	Produits correspondants
D'habitation	5,65%	6,62%	14 154 €
Foncier bâti	11,36%	13,32%	16 916 €
Foncier non bâti	95,98%	112,53%	2 926 €

Colombarium



Le Conseil Municipal décide de la construction d'un colombarium dans l'extension du vieux cime-

tière le long du mur du chemin de La Freyte, le nombre de places restant à définir.

Le Conseil Municipal étudiera les questions de durée des concessions et des prix en son temps.

Samedi 15 Août 2009.....



A 17 Heures à la Mairie de Gourbit : Présentation des œuvres offertes à la Commune et réalisées par les artistes locaux.
Accueil et mise en place d'une « Marianne », symbole de la République Française.

Un apéritif convivial, fera suite à cette manifestation.

LE TOIT DE NOTRE EGLISE



AUTOMNE 2008

Des réparations urgentes s'imposaient pour soutenir le toit de l'église qui s'affaissait. De main de maître, l'entreprise José DA COSTA assistée de l'artisan couvreur Carlos GISTAL ont raccordé les poutres principales rongées par le temps et les fuites d'eau.

D'importants moyens matériels ont été mis en œuvre pour mener à bien l'opération (Echafaudages, grue, etc). Chacun pourra apprécier à la vue des images ci dessus.

Coût de l'opération : 10.000 Euros

Achat Grange Berthillier

« Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'achat de la grange de M. Berthillier attenante aux immeubles Jean Joseph LAGUERRE. Le paiement sera réalisé sur deux budgets. » (Selon l'extrait du PV du CM du 4 juillet 2009).

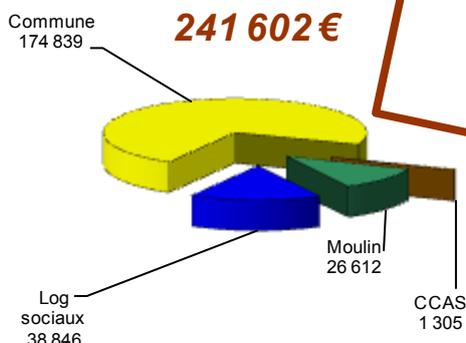
Cette nouvelle acquisition par la municipalité, permettra un aménagement plus conventionnel des logements sociaux de l'immeuble Jean Laguerre.

Nous devons ici souligner l'esprit d'intérêt social dont a fait preuve Monsieur Jacques Berthillier, au cours de cette négociation d'achat.

BUDGETS PRIMITIFS 2009

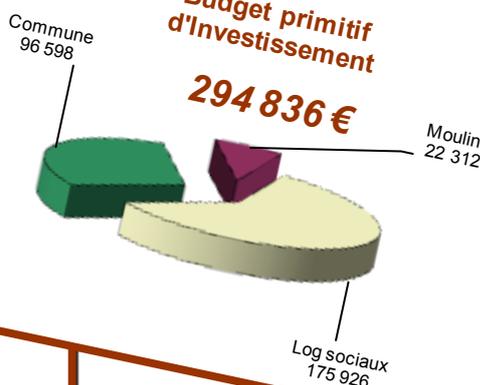
2008
Budget primitif
de Fonctionnement

241 602 €



2008
Budget primitif
d'Investissement

294 836 €



Le 28 mars 2009, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a voté le budget primitif, réparti comme ci contre.

NB: Concernant les deux logements sociaux à réaliser dans la maison Jean Joseph LAGUERRE, conformément à la précédente délibération du 26 juillet 2008, il y a lieu de délibérer sur l'emprunt d'un montant de 100 000 euros nécessaires à cette réalisation afin de financer correctement ce projet. Le conseil vote à l'unanimité l'emprunt et confie à Monsieur le Maire le suivi de la négociation avec la Caisse des Dépôts et Consignations.



Journée citoyenne

Pour l'entretien de nos sentiers.....

Le Conseil municipal organise une journée citoyenne destinée à nettoyer le PUJAL

Le 6 septembre 2009

Les volontaires doivent s'inscrire auprès du secrétariat de la Mairie les jeudis ou samedis matin, ou auprès de Messieurs Michel DEDIEU et Bernard DEFFARGES.

Un apéritif sera offert aux participants par l'ACCA, un repas froid par la Mairie au terrain de jeux.

PS: merci de vous munir d'outils type tronçonneuse, débroussailleuse, scies, pelles, bûches etc.....

**Rendez-vous à la Vierge du Calvaire à 8h30.
Rendez-vous du réconfort, à 13 heures au terrain de jeux, pour apéritif et grillades.**

NAISSANCE

Nous accueillons avec beaucoup de plaisir Paul Adrien Robert **GOUEILLÉ** né le 3 juillet 2009, fils de Laurent **GOUEILLÉ** Et Aurélie **ROCHE**.

Il fait la joie de ses parents mais aussi de sa grande sœur. Nous adressons aux heureux parents nos amicales et vives félicitations.



PROJET DE CREATION D'UN HANGAR COMMUNAL

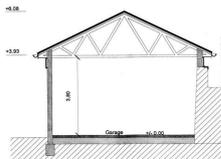
Le terrain se situe sous les bâtiments sociaux, cadastré section A parcelle n°187.

Le hangar sera construit contre les murs existants situés au Nord-Ouest et Sud-ouest. L'entrée du bâtiment sera située façade Nord-est. Cette façade comprendra deux ouvertures : une grande ouverture permettant l'accès aux engins de la commune, et une fenêtre permettant un apport de lumière.

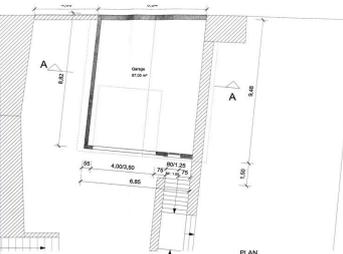
Les matériaux utilisés :

- En façade : enduit de teinte gris clair, soubassement en pierre
- En couverture : tuiles plates de teinte brune
- En menuiserie : menuiseries bois, aluminium

COMMUNE DE GOURBIT
2009



COUPE DE PRINCIPE



PLAN

HANGAR COMMUNAL

L'acquisition des nouveaux équipements : tracteur, remorque, lame à neige, épaveuse, nécessite la création d'un local adapté et d'accès facile.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la réalisation de ce projet, avec une surface totale de 57 m² et une hauteur intérieure exploitable de 3,80 m. Le permis de construire a été déposé au mois d'Avril 2009, L'appel d'offre a été lancé au mois de juillet. Les travaux démarreront courant octobre. .

Plan de financement (Hors TVA)

DGE : 12 500 €, Conseil Général FDAL : 4 500 €, Conseil Régional : 7 500 €, Fonds propres Commune : 10 000 €.

TOTAL Prévisionnel : 50 000€

LA TNTA GOURBIT

Comme pour l'accès à l'internet, notre village est en « zone blanche ».

Aujourd'hui il existe des solutions d'accès par satellite et deux choix se présentent :
Dans les deux cas de figure, l'installation d'une antenne parabolique est indispensable.
Deux satellites diffusent la TNT :

Astra et Atlantic Bird 3.

Il est alors nécessaire de s'équiper d'un récepteur spécifique et compatible à la réception de l'un ou l'autre de ces satellites.
Le choix se fera en fonction de vos besoins, mais aussi, avec les conseils de votre installateur.
Pour informations complémentaires, vous pouvez poser vos questions en mairie.

10ème raid ABS aventure

Pays d'Auzat et du Vicdessos
Les 12 et 13 Septembre 2009
Osez l'aventure avec ABS!!

Raid intense :

VTT 8,5 km, Trail 12 km, Canoë 13km,
VTT 36 km
Parcours aventure: Trail 3 km, VTT 9 km, CO 3km.

Raid aventure :

Trail positif 9 km, VTT 23 km,
Parcours aventure: Trail 3 km, VTT 9 km, CO 4 balises, VTT 8 km.

Passage, sur la route forestière de Gourbit...
Organisation, inscription et contacts :
ABS AVENTURE

Christian: 06 63 63 57 77

Ou en sommes nous?



Parc
naturel
régional
Pyrénées
Ariégeoises

Un PNR en Ariège pourquoi faire ?

Tout d'abord pour bénéficier d'un projet de développement durable qui permette de sauvegarder notre patrimoine naturel, culturel et humain, valoriser notre environnement mais aussi nos savoir-faire et nos productions locales. Une ambition organisée autour de six enjeux majeurs :

- **Préserver notre patrimoine vivant**
- **Lutter contre le changement climatique**
- **Impulser une dynamique économique**
- **Affirmer et fédérer une identité culturelle**
- **Offrir un accès facilité pour tous aux services, au foncier et à l'habitat**
- **Accroître la cohésion sociale, la solidarité et l'implication de tous**

Ce projet a été approuvé **par décret du 28 mai 2009**,
par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire,
portant classement du Parc Naturel Régional des Pyrénées ariégeoises,
Pour une durée de douze ans.

Un pot sera offert à la mairie par la municipalité après le concert

ASSOCIATION DES AMIS DE LA VALLÉE DE LA COURBIÈRE

JEUDI 6 AOUT 2009
à 21 h

EGLISE DE GOURBIT
(près de Tarascon s/Ariège)

LES SOLISTES DE BORDEAUX
Professeurs au Conservatoire National de Région
Solistes à l'Orchestre National de Bordeaux-Aquitaine
et jeunes stagiaires

Interpréteront

- HAENDEL
- SCHUBERT
- LUTOSLAVSKI
- A. RUTUNIAN
- BRAHMS, WAGNER
- SARRAZATE

Sonate pour hautbois, violon et basse continue
Andante du trio Op.100
Prélude dances pour clarinette et piano
Trio pour clarinette, violon et piano
Lieder
Airs bohémiens

Entrée : Adulte 10 € - Adhérent : 8 € - Gratuit enfant moins de 12 ans

Concert organisé par l'Association des Amis de la Vallée de la Courbière
RABAT.LES.3.SEIGNEURS (T. 06.77.86.83.43 ou 05.61.05.94.84)

Avec le parrainage du Conseil Général de l'Ariège. (IPSN)

GOURBIT EN FÊTE du 7 au 10 août 2009

Vendredi 7 août

22h00 Ouverture des festivités - Bal disco **E.L.C. Music**

Samedi 8 août

11h30 Apéritif concert offert par l'ACCA avec les Gourbitois truculents

14h30 Concours de pétanque en doublette entre Gourbitois (inscription 3 € par personne)

Mise + coupes + lots

20h00 Paëlla géante (réservation avant le 02/08/2009)

12 €/adulte, 5 €/enfant (- de 12 ans)

22h00 Retraite aux flambeaux et Bal avec l'**Orchestre SOLENZARA**

Dimanche 9 août

9h15 Cérémonie au Monument aux Morts - Messe

10h00 Tour de table

15h00 Jeux pour enfants

16h00 Concours de belote à la mêlée (inscription 2 €/personne)

Prix : Plats garnis

19h00 Apéritif dansant offert par le Comité des Fêtes

20h30 Grillades (6 €/personne)

22h00 Bal avec l'**Orchestre SOLENZARA**

Lundi 10 août

15h00 Concours de pétanque au terrain de sport (inscription 10 €/personne)

150 € + mises

Menu du 8 août 2009

Assiette de charcuterie
Paëlla géante au feu de bois
Croustade de Pays
Pain, vins et café compris

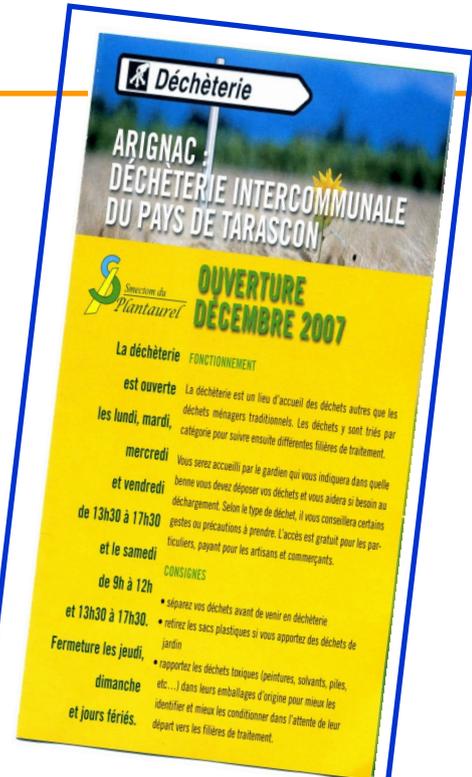
Pour tout renseignement

RUIZ François-Xavier 06 30 45 00 45

SALATS Didier 06 74 49 24 67

ROCHE Aurélie 06 60 65 01 01

PEYRARD Eric 06 80 92 57 05



Cette déchèterie est destinée aux habitants de la Communauté des communes du Pays de Tarascon.

Aliat, Arignac, Arnave, Bedeilhac-Aynat, Bompas, Cazenave, Serre et Allens, Génat, Gourbit, Quié, Lapège, Mercus-Garrabet-trois Seigneurs, Saurat, Surbat, Tarascon, Ussat les Bains, ainsi qu'aux habitants de Capoulet-Junac et Siguer. L'accès est gratuit pour les particuliers.

LE MOULIN DE LANGOUST

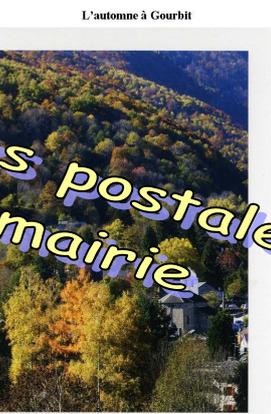
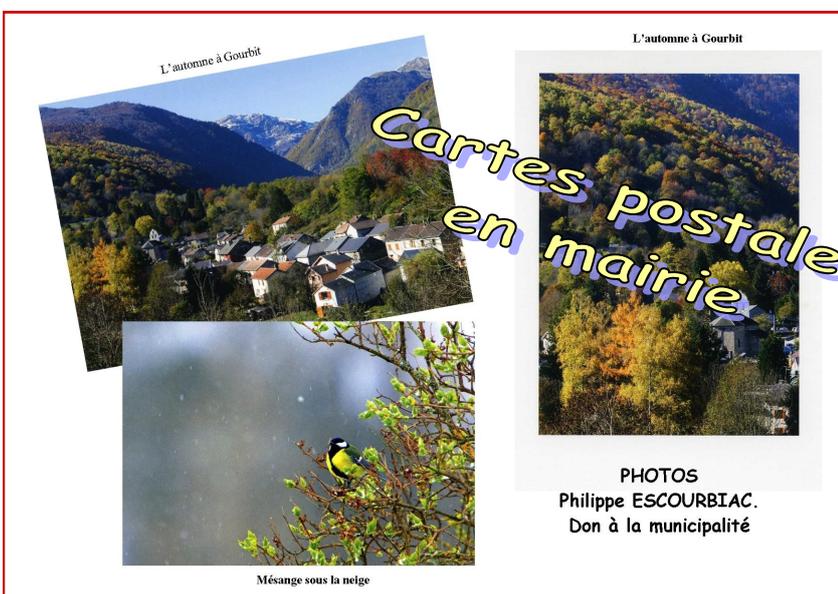


Depuis le 6 juin 2003 jour de son inauguration le « moulin de Langoust » a connu des divers changements.

Après des débuts prometteurs, Jean Claude RIVERE décidait de nous quitter le 30 septembre 2005. La relève était assurée par Raquel et Giovanni CANE, un jeune couple, qui très vite s'est aperçu des difficultés à retirer un profit suffisant pour subvenir aux besoins du ménage. Ils décidèrent donc de nous quitter à leur tour le 31 décembre 2008.

C'est à ce moment-là que Jean Claude RIVERE nous a fait part de son intention de reprendre cette affaire qu'il avait créée. La passion de la cuisine du terroir, le cadre, son amour de l'authentique ne l'ayant jamais quitté.

C'est avec un grand plaisir que nous l'accueillons à nouveau et que tout le Conseil Municipal dans son ensemble lui souhaite une bonne installation dans des locaux qui lui sont familiers.



PHOTOS Philippe ESCOURBIAC. Don à la municipalité